

DECLARATION PREALABLE CGT
CONSEIL SOCIAL & ECONOMIQUE DO GNE
JEUDI 19 DECEMBRE 2019

Le Président de la République est un fervent supporter de la financiarisation des entreprises française, pour preuve il veut l'accentuer en créant des « fonds de pension à la française », rien de nouveau pour cet ancien commis de la grande finance.

Ces fonds permettraient aux spéculateurs de haut vol d'utiliser l'épargne des français dans le grand Monopoly auquel ils se livrent depuis des années et qui a comme conséquence directe de détruire des millions d'emplois et d'appauvrir la population française dans son ensemble.

Sur la réforme en cours, le Président de la République a reçu un soutien de poids. C'est celui de Thierry Breton en personne, ancien PDG de France TELECOM.

Celui-ci a quitté France Télécom après avoir mis en place le « lean management » et les plans Next et Act, petits cousins de TOP. Ce sont ces trois programmes qui ont été directement mis en cause dans le rapport du cabinet Technologia en mai 2010. Ce sont ces plans qui sont à l'origine de ces insupportables suicides dans notre entreprise.

Thierry Breton a fait passer les effectifs de 146 900 en 2001 à 121 000 en 2005, soit plus de 25 000 suppressions de postes.

Le nouveau poids lourd de l'exécutif européen est suspecté de conflit d'intérêt tout comme le Haut-Commissaire aux retraites, Jean-Paul Delevoye, qui devra s'expliquer devant la justice.

Ce dernier a simplement « oublié » de déclarer le mandat qu'il détient au CESE pour lequel il perçoit "6.330,32 € net par mois", ou les 78 408 €uros de rémunération pour un poste de "conseiller du délégué général" du groupe d'enseignement supérieur privé IGS comme l'indique le journal « **Le Monde** », menti sur sa déclaration de patrimoine ou encore sur ses 14 mandats dans divers organismes...

Ce fervent défenseur d'une réforme scélérate n'est pas encore en retraite mais souffre déjà d'un problème de mémoire. On comprend aussi pourquoi tant d'assiduité dans la tâche que lui ont confié le lobby des assurances privées. Mais la vraie question serait-elle le montant de ses frais de missions et du bonus de fin de mission !

Le Premier Ministre quant à lui a confirmé le blocage à 14 % du Produit Intérieur Brut la part du financement des retraites, donc à son niveau actuel. Les pensions seraient donc condamnées à baisser avec l'accroissement du nombre de retraités estimé à +35 % d'ici 25 ans. Contrairement aux effets d'annonce la réforme ne ferait que des perdants.

Pour la Confédération Générale du Travail, nous réaffirmons :

- ✓ que les salariés né·e avant 1975 subiront un report de l'âge de départ (âge pivot) et une baisse du niveau de leur pension.
- ✓ **Que** le niveau des retraites serait amené à baisser mécaniquement à cause de la règle d'or des 14 % du PIB.
- ✓ **Que** les mesures correctives pour les femmes sont un leur puisque la majoration de 8 trimestres (4 dans le public) par enfant et la bonification de 10 % pour 3 enfants disparaissent.
- ✓ **Que** le système proposé est plus injuste car la pension sera calculé sur le salaire moyen de carrière : mécaniquement ceux qui ont une carrière ascendante seraient encore plus pénalisé.
- ✓ **Que** l'âge moyen de départ en retraite est actuellement de 62 ans en intégrant la pénibilité et les carrières longues et non pas de 64 ans comme l'affirme les longs couteaux du gouvernement. Alors que dans le même temps 1 salarié sur 2 n'est plus en activité quand il liquide sa retraite.
- ✓ **Qu'il y a une rupture du lien** de solidarité intergénérationnelle car les générations qui entreront en activité après 2022 seraient les plus pénalisées.
- ✓ **Qu'il n'y a pas de nouvelles** garanties pour prendre en compte la pénibilité car par exemple, les infirmières en catégorie active partent aujourd'hui 5 ans plus tôt, demain elles ne partiront que 2 ans plus tôt.
- ✓ **Que la réforme contraint 10 % des cadres** qui gagnent plus de 7 000 € net par mois à capitaliser dans les banques ou assurances : la France va donc sur le chemin de la capitalisation des retraites.

Enfin, la rémunération des dirigeants a été indexée sur les résultats financiers pour les encourager à servir la valeur pour l'actionnaire : ce qui limite l'autonomie stratégique des entreprises. Elles doivent s'ajuster sur les attentes court-termistes de marchés à l'horizon au mieux annuel et cela se traduit par une intensification du travail soumis à une pression croissante pour créer de la valeur actionnariale, au mépris des objectifs de moyen et long terme, du sens et du contenu du travail.

En clair, c'est pour mieux rémunérer l'épargne de millions de ménages anglo-saxons – qui n'en savent souvent rien et le subissent dans leur travail-, que nous sommes **mis sous pression au quotidien et que notre travail et nos entreprises sont bradées.**

Cette réforme est avant tout dogmatique et tourne le dos à une véritable réforme de progrès, elle est dans la continuité intellectuelle du MEDEF. Pour preuve : Denis Kessler, Président de la commission économique du MEDEF, chargé des affaires économiques et internationales de 1994 à 1998, vice-président exécutif de l'organisation patronale de 1998 à 2002 déclarait dans la revue Challenges le 04 octobre 2007 : « *Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance* ».

Entre Macron, Delevoye, Breton et Kessler, il y a un point commun : ces quatre-là ont un lien direct avec le monde privé de l'assurance et sont en conflit d'intérêt. Ils ne sont pas du nouveau monde, ils sont de ce vieux monde abject qui se construit sur la misère !

Cependant il y a loin de la coupe aux lèvres, et cette séquence illustre l'effondrement moral dans lequel ils se trouvent. Ils sont sous contrôle du patronat plus cupide que jamais, prêt à sacrifier les conditions de vie des millions de salariés et de retraités pour se vautrer encore un peu plus dans le mépris de ceux qui font leur richesse.

Il faut une réforme, OUI, pour améliorer **la protection sociale, la retraite, la santé qui sont des investissements qu'il faut développer**. Ils sont les symboles d'un pays moderne qui protège ses citoyens de la maladie et de la misère.

Le gouvernement brandit le déficit du système des retraites pour justifier une réforme allongeant la durée de cotisation ou repoussant l'âge de départ. Or ce déficit pourrait être effacé par la réaffectation des 24 milliards d'euros de recettes annuelles de la Caisse d'amortissement de la dette sociale, qui aura comblé le trou de la sécu dès 2024.

La **CGT** appelle à la mobilisation et à l'unité syndicale pour une autre réforme, sociale celle-ci !